Délibération 2023/51

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le



ID: 073-247300361-20230918-2023_DELIB_51-DE

Département de la Savoie Arrondissement de St Jean de Maurienne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE LA CHAMBRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation Le 5 septembre 2023 L'an DEUX MILLE VINGT TROIS Le **DIX-HUIT SEPTEMBRE**

Le Conseil légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à

Saint-Etienne-de-Cuines, sous la présidence de Monsieur Bernard CHENE, Président

Nombre de délégués

. votants

. en exercice : 27 . présents : 21

21

<u>Présents</u>: Mesdames CARRON, CLEMENT, COMBET-BLANC, CORVAL, DRILLAT, DULAC, PION, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BOST, CECILLE, CHENE, COMBET, GIRARD, GOYET, LAZZARO, MORVAN, ROCHETTE, TOGNET

Absents excusés : Madame Martine BIGNARDI

procuration à Monsieur Dominique LAZZARO

Madame Jacqueline DUPENLOUP

procuration à Monsieur Pierre-Yves BONNIVARD

Monsieur Gérard BORDON

procuration à Monsieur Philippe GIRARD

Monsieur Christophe JAL

procuration à Madame Joëlle CARRON

Monsieur Bertrand MONDET

procuration à Monsieur Christian ROCHETTE

Monsieur Yannick LE ROUX

Secrétaire de séance: Monsieur Pierre-Yves BONNIVARD

OBJET: RENOUVELLEMENT DE LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT ANNUELS DU POSTE DE MAITRESSE E POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Le Président présente le bilan de l'année scolaire écoulée établit par Madame Jenny PICAUD, Maîtresse E sur le territoire de La 4C.

Il propose aux membres présents de se prononcer sur la demande de renouvellement de la prise en charge des fournitures (papeterie, petit matériel, livres, jeux...) nécessaires aux activités organisées par celle-ci, pour l'année scolaire 2023/2024, pour un montant de 800 €. Il précise que les factures sont établies au nom de la 4C et directement réglées par cette dernière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

ACCEPTE de prendre en charge les achats de fournitures nécessaires aux activités organisées par Madame Jenny PICAUD, Maîtresse E, pour l'année scolaire 2023/2024, pour un montant de 800 euros.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président, Bernard CHENE

du Canton de La Chambre 39 place Jean Vierd - 73130 ST ETIENNE DE CUINES Tél. : 04 79 56 26 64

laute de Communes

Mail: comcomcc@orange.fr = site internet: http://www.la4c.fr